

INSTRUCTIONS DE COURSE

L'HAVRAIS CATA RAID 2023
9/10 septembre 2023
Centre Nautique Paul Vatine
Le Havre
(gr.5A)

Arbitres désignés :

Président du comité de course : François Petit

Président du jury : Antoine Mercier

1. REGLES

Les régates seront régies par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2021-2024*,
- 1.2 Les règlements fédéraux
- 1.3 Les règles de classe
- 1.4 L'annexe P

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le **Tableau Officiel** d'information situé au niveau du **secrétariat CN paul Vatine**

Un exemplaire des IC sera également remis aux concurrents le samedi 09 à **Mettre Heure limite**

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1/2 heure avant le premier signal d'avertissement.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillon situé à proximité de la location.
- 4.2 Délai entre l'affalé de l'Aperçu ■ ■ ■ à terre et l'envoi du signal d'avertissement : **30 minutes**
Ceci modifie Signaux de course.
- 4.3 Les **équipements** individuels de **flottabilité** doivent être **portés** à tout moment sur l'eau conformément à la RCV 40. Ceci modifie le préambule du chapitre 4.

Le casque est obligatoire pour tous les mineurs et fortement recommandé pour les autres.

5. PROGRAMME DES COURSES

5.1 Les courses sont prévues selon le programme précisé ci-dessous :

	Samedi 09 septembre	Dimanche 10 septembre
Emargement Aller	Oui.	Oui
Briefing entraineurs (sécurité)	12h30	08h30
Briefing concurrents	13h00	09h00
1^{er} signal d'avertissement prévu, courses à suivre	14h00	10h00
Emargement Retour	Oui	Oui
Proclamation des résultats sous le préau, à proximité de la location Zone NORD, voir ANNEXE		A partir de 16h00

BBQ au club à partir de 19h00 le samedi

- 5.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé sur le Bateau Comité, cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 5.3 Le dimanche 10 septembre aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h30

6. GROUPES - PAVILLONS DE CLASSE

6.1 Groupes à l'inscription :

Un rond catamaran mais 2 groupes de départ

- Groupe catamarans sans dérives (TYKA, TOPAZ, SL etc....)
- Groupe catamarans à dérives (F18, Viper, Nacra 15, INC)

6.2 Groupes de départ :

Les classes qui partent ensemble voient leurs **pavillons envoyés ensemble** au signal d'avertissement. L'ordre des départs est à la discrétion du Comité de Course.

6.3 Groupes, pavillons de classe et **parcours** :

Groupe à l'inscription :	Pavillon	couleur	Groupes de départ :	Parcours
Catamarans sans dérives	CN Paul Vatine	Blanc (logo Paul vatine)		Affiché derrière bateau comite
Catamarans avec dérives	Europe	Bleu étoiles jaunes		Affiché derrière bateau comité

6 Classement :

Un classement par addition des temps de course compensés après calcul des ratings

7. ZONE DE COURSE

Baie du Havre rade et Antifer

8. PARCOURS

Les parcours figurent en Annexe des présentes Instructions de Course

Le numéro de parcours sera affiché à l'arrière du bateau comité.

S'il y a une bouée de dégagement

L'envoi du pavillon "D" sur le bateau comité signifie qu'il existe une bouée de dégagement

Pavillon vert hissé signifie bouée de dégagement à laisser à tribord.

L'absence de pavillon vert signifie bouée de dégagement à laisser à bâbord.

9 MARQUES

Marques de départ	
Bouée orange côté parcours à babord	Comité de Course vedette à tribord Mât du pavillon orange

Marques de parcours	
Définies dans les annexes	

<i>Bouée de dégagement</i>	Bâtonnet (frite) jaune
Marque arrivée	Comité de course vedette à babord Mât du pavillon bleu
Bouée bâtonnet jaune à tribord	

10. LE DEPART

Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS.

11. SYSTEME DE PENALITE

- 11.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'**un tour**.
- 11.2 Un **jury sur l'eau**, identifié par un pavillon "**JURY**", pourra exercer un arbitrage direct des situations observées et exiger d'un concurrent la réalisation de la pénalité d'**un tour** prévue ci-dessus, y compris en l'absence de réclamation.

Un tel concurrent sera hélé par son n° de voile ou toute information ne laissant pas de doute sur le bateau concerné.

Des pénalités supplémentaires pourront être imposées pour le même incident, en cas de refus d'obtempérer, ou si un avantage acquis du fait de la faute n'est pas compensé par la pénalité effectuée, ou pour tout autre motif.

Ce dispositif s'applique de la même façon pour une infraction à la règle 42 propulsion (godille, pumping, rocking, etc...). Ceci remplace l'annexe P.

Ce dispositif vient **en complément** de la possibilité pour les coureurs, le Comité de Course et le Jury, de déposer une réclamation, comme prévu en 13 ci-après.

12. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITE

12.1 Le temps cible pour finir les parcours dépend du numéro de parcours

- 12.2 Délai pour finir **après le premier** bateau (du type le plus lent en Inter série, de son groupe de départ - selon coef. – parmi ceux navigant sur le même parcours) : 45 min pour les raids de plus de 20 milles et 20 min pour les raids/parcours de moins de 20 milles.
- 12.3 Il n'y a pas de temps limite défini pour l'arrivée du premier.

13. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 13.1 Les concurrents qui ont l'intention de **réclamer** doivent **le signaler obligatoirement sur l'eau, soit au bateau Départ** ou arrivée du Comité, soit à un bateau Jury (arborant le pavillon "Jury" correspondant), jusqu'à ce que ce bateau, en accuse réception. **A défaut**, la réclamation ne sera **pas recevable**.
- 13.2 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé au niveau du **Secrétariat CN Paul Vatine**. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite.
- 13.3 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 45 minutes après que le dernier bateau (**dans son groupe de départ**) ait fini la dernière course du jour ou après que le comité de course ait signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour.
- 13.4 Des avis seront affichés dans les 10 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins.
Les instructions auront lieu dans la salle du jury, au niveau du **Secrétariat CN Paul Vatine**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

13.5 Les avis de réclamations du comité de course ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).

13.6 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :

- Départ : Bateaux en attente
- Règles de sécurité
- Publicité
- Bateaux accompagnateurs
- Evacuation des détritrus
- Communication radio et téléphone
- Equipement individuel de sécurité
- Abandon (IC 15.2)
- Remplacement d'équipement (IC 16)

Les pénalités pour ces infractions peuvent être plus légères qu'une disqualification si le jury le décide.

13.7 Une demande de réparation ou de réouverture d'instruction ne doit pas être déposée plus de 30 minutes après que la partie demandant une réouverture a été informée de la décision ce même jour ou pour une demande de réparation pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée.

Ceci modifie les RCV 66 et 62.2.

14. CLASSEMENT

14.1 Nombre de courses à valider pour valider une compétition : **2**

Les 2 classements (avec et sans dérives) s'effectueront par addition des temps de courses total après calcul de temps compensés

15. REGLES DE SECURITE

La confirmation des inscriptions le samedi 09 septembre 2023 au secrétariat du club. Il y aura un émargement départ et retour pour chaque journée de course et un possible contrôle à terre ou en mer des équipements de sécurité comme définis dans l'avis de course, notamment casque obligatoire pour les mineurs.

16. REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT

Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

17. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

17.1 Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

17.2 La réglementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

18. EVACUATION DES DETRITRUS

Les bateaux ne doivent pas jeter de détritrus dans l'eau. Les détritrus peuvent être déposés à bord des bateaux officiels.



CENTRE NAUTIQUE
PAUL VATINE

Havrais Cata Raid 2023 Le 9 et 10 septembre 2023



19 DECISION DE COURIR

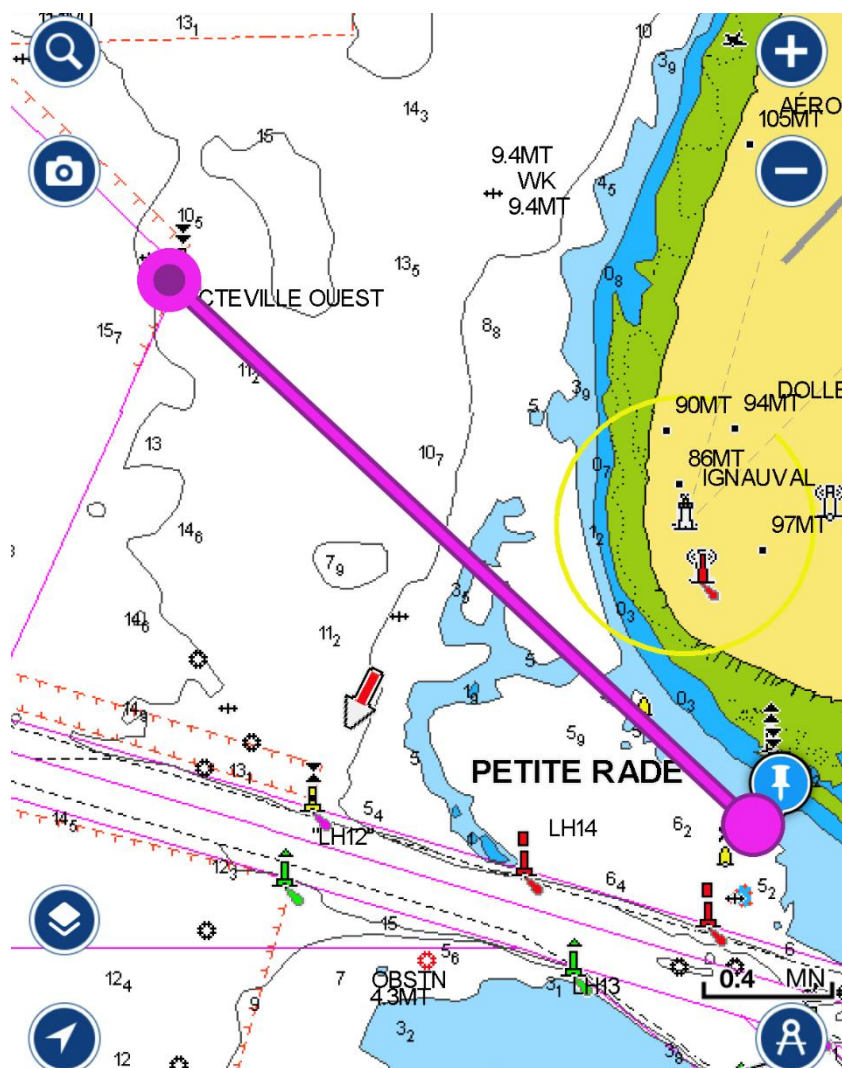
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

20 **PRIX** : Des coupes et ou médailles seront remises à la remise des prix.

ANNEXE PARCOURS

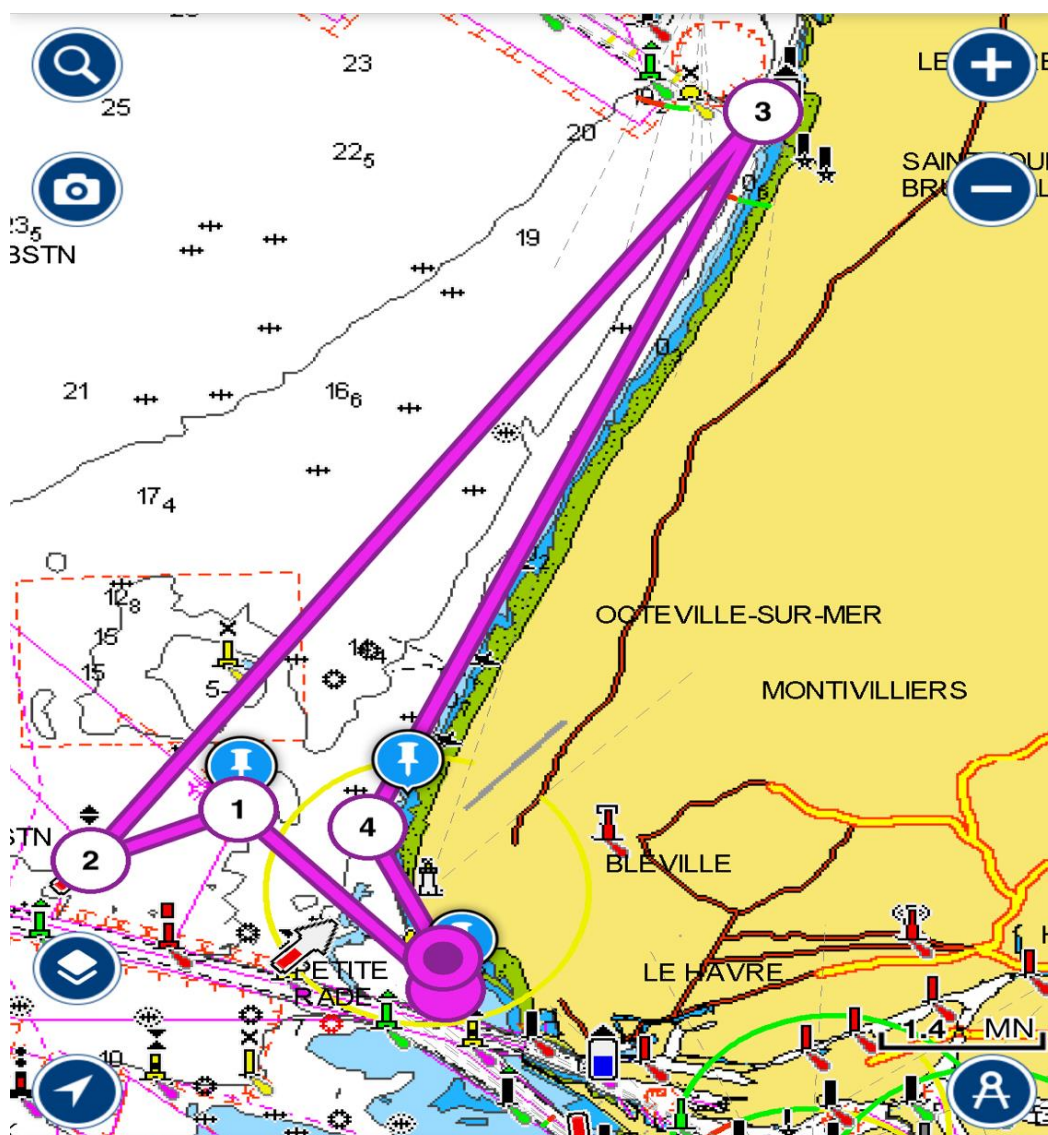
Parcours 1 (distance approximative : 5 milles)

- **Départ**
- **Laisser Octeville W à bâbord**
- **Arrivée**



Parcours 2 (distance approximative : 23 milles)

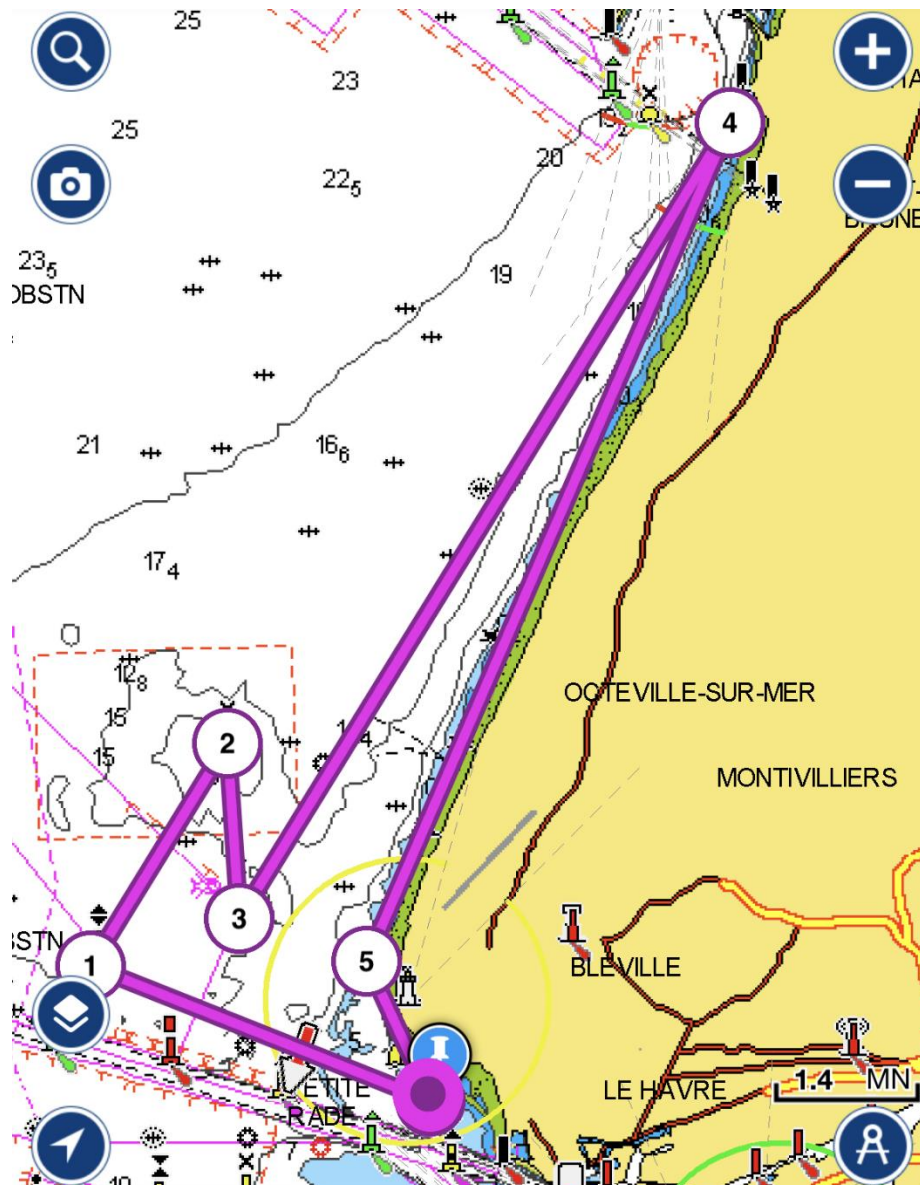
- **Départ**
- **Laisser Octeville W à bâbord**
- **Laisser grande rade sud à tribord**
- **Porte à Antifer (bouée cylindrique jaune à bâbord et zodiac à tribord)**
- **Arrivée**
- **(Le point 4 n'est pas une marque de parcours)**



Parcours 3 (distance approximative : 27 milles)

- **Départ**
- **Laisser grande rade sud à tribord**
- **Laisser dépôt de remblais à tribord**
- **Laisser Octeville W à bâbord**
- **Porte à Antifer (bouée cylindrique jaune à bâbord et zodiac à tribord)**
- **Arrivée**

PS : le point 5 n'est pas une marque de parcours





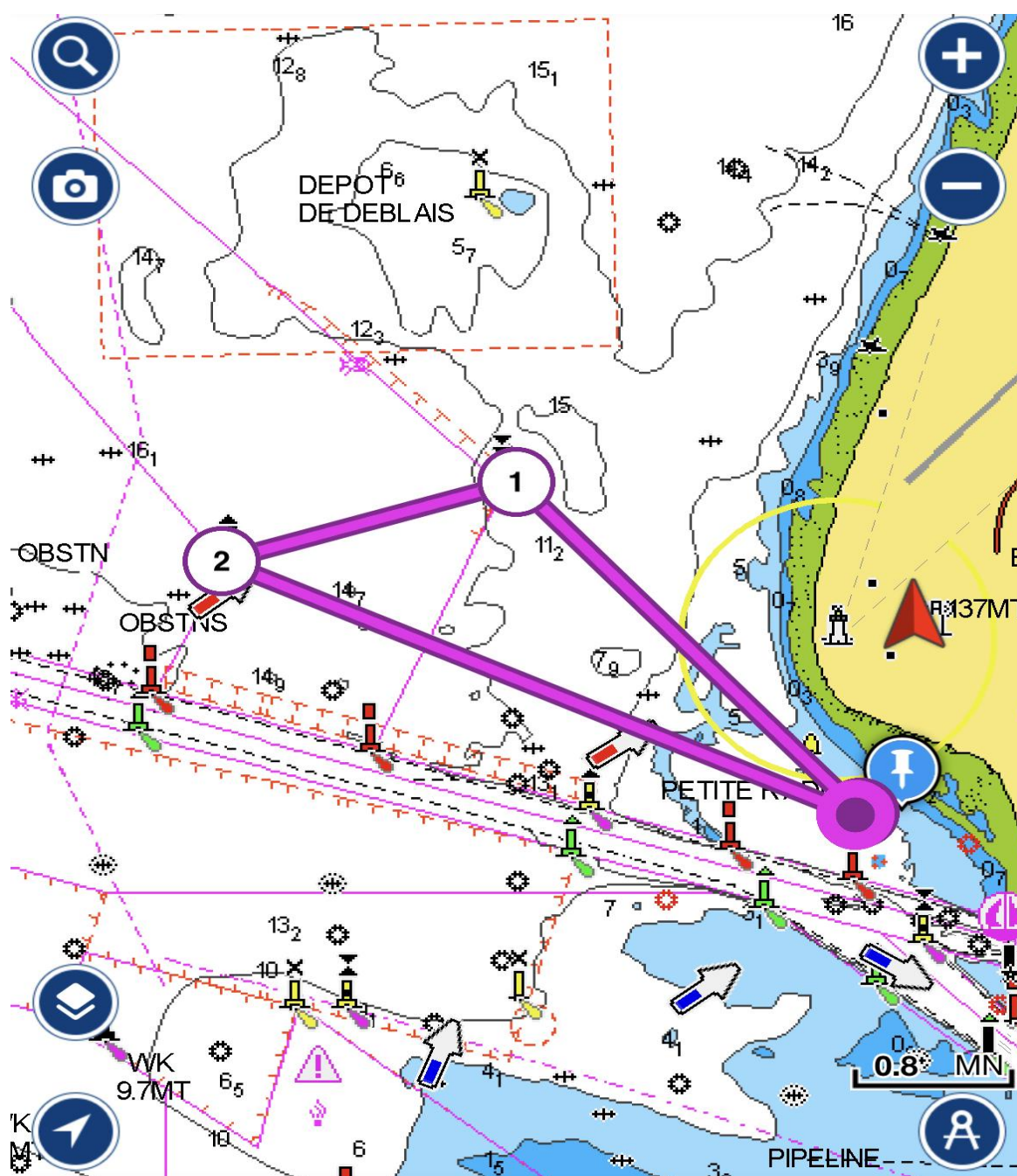
CENTRE NAUTIQUE
PAUL VATINE

Havrais Cata Raid 2023
Le 9 et 10 septembre 2023



Parcours 4 (distance approximative 7 milles)

- **Départ**
- **Laisser Octeville W à bâbord**
- **Laisser Grande rade sud à bâbord**
- **Arrivée**



Coordonnées GPS (pour information)

- **Octeville w : 49°31.548'N 0°1.720'E**
- **Grande rade sud 49°31.125'N 0°0.286'W**
- **Dépôt de remblais : 49°33.079'N 0°1.552'**